

MAREIL-LE-GUYON

CEREMONIE DES VOEUX VENDREDI 26 JANVIER 2024

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, Chers Amis,

Quel plaisir de nous retrouver au travers de cette soirée des vœux, de ce moment de convivialité, de ces échanges informels qui ne manqueront pas de se dérouler au gré de la soirée.

S'il est heureux que nous nous retrouvions, et si c'est bien cette joie qui doit l'emporter, nous aurons, évidemment, une pensée pour tous celles et ceux qui nous ont quittés depuis notre dernière rencontre.

Des vœux qui peuvent paraître quelque peu hors du temps, au regard de la situation géopolitique que chacun connaît, au regard des fortes tensions sociales ou des graves émeutes que notre pays a connu au cours de l'année 2023.

Nos démocraties sont en danger mais le meilleur antidote ne reste-t-il pas l'héritage des révolutionnaires de 1789 et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui affirme dans son article 1^{er} que « *les hommes naissent et demeurent libres et égaux en dignité et en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune* ».

Soyons lucides et combatifs. L'important n'est pas d'être optimiste ou pessimiste mais d'être déterminé à faire ce qui doit être fait pour le bien de tous, sans préjugés, sans parti pris, et sans calcul électoral.

L'année 2024 sera chargée en évènements forts :

- 6 juin, Commémoration du 80^e anniversaire du Débarquement ;
- 9 juin, Elections européennes ;
- 26 juillet -11 août, Jeux Olympiques de Paris ;
- 3 août, Passage de la course cycliste hommes à Mareil ;
- 28 août - 8 septembre, Jeux paralympiques de Paris ;
- 5 novembre, Elections présidentielles américaines ;
- 8 décembre, Réouverture de Notre Dame de Paris.

Revenons à notre village ! Vous en savez déjà beaucoup sur Mareil-le-Guyon mais apporter quelques détails permet d'avoir une vue plus précise.

La commune s'étend sur 400 hectares, sa population est fixée par l'INSEE à 415 habitants au 1er janvier 2024 et son budget est de 430K€.

Nous avons une mairie, une église, une salle communale et la chance d'accueillir « l'école des Hirondelles » gérée par le syndicat intercommunal Sivos MBT (Mareil, Bazoches, Tremblay). Cette année, fait exceptionnel, 61 élèves fréquentent l'établissement et nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle directrice à la rentrée scolaire de septembre dernier.

Dans un village l'école, à l'image d'une mairie ou d'une église, est une partie structurante qui donne vie. Il est nécessaire de conserver nos écoles dans nos villages. C'est la raison qui nous conduit, en fin de maternelle, à orienter nos enfants vers les écoles primaires de Bazoches et / ou du Tremblay en faisant en sorte que ces deux établissements justifient d'effectifs suffisants pour ne pas fermer de classes.

Remercions les acteurs de l'école qui œuvrent tous les jours pour le bien-être et l'apprentissage des enfants : Institutrices, ATSEM, Agents d'entretien et de cantine, mais aussi le personnel administratif et les élus du Syndicat.

Je remercie également les parents d'élèves regroupés au sein de l'APMG, association qui a pour objectif de fédérer les familles autour d'évènements destinés à collecter des fonds réinvestis pour donner un coup de pouce aux activités récréatives de l'école.

L'association VMLG (Vivre à Mareil-Le-Guyon), rayonne tout au long de l'année sur le village au travers des animations sportives, culturelles ou l'organisation de repas festifs. C'est important car nous ne souhaitons pas devenir un simple village dortoir.

Je remercie sa Présidente, et tous ceux qui l'entourent pour leur dévouement car je sais combien il est difficile de fédérer du monde autour d'un projet.

Il me semble inutile, ce soir, de dresser un inventaire à *la Prévert* de ce qui a été réalisé durant l'année écoulée, je vous renvoie à notre bulletin *Le Petit Mareillois* distribué dernièrement.

Ce n°16 retrace les projets conséquents contribuant à l'embellissement du village, au mieux vivre de nos administrés et à la sauvegarde de notre patrimoine. Il fait part des projets qui ont abouti en 2023 ou depuis notre réélection en 2020.

Ce bulletin est le fruit du remarquable travail et d'une non moins remarquable équipe rédactionnelle, que je remercie au passage, car sa réalisation nécessite d'y consacrer un temps certain !

Je vous rappelle également que nous rédigeons et diffusons une feuille *-dite feuille jaune-* sur laquelle vous trouvez mensuellement les informations et dates à retenir relatives à la vie communale.

Je sais aussi que vous êtes nombreux à consulter notre site Internet. Une refonte du site pourrait être envisagée courant 2024, si vous avez des suggestions sur le sujet, elles seront les bienvenues !

L'année 2024 s'ouvre dans un climat économique difficile, la dette publique de l'Etat explose, nos partenaires, à l'image du Département, annoncent une baisse drastique des dispositifs d'aides.

Il faut avoir en tête, à titre d'exemple, que la crise immobilière que nous traversons engendre une baisse des transactions immobilières et par voie de conséquence une baisse des droits de mutations.

Le département des Yvelines annonce pour 2024, une perte de recettes au titre des droits de mutations de 140M€ (12% des ressources totales), qu'il ne pourra pas maintenir son effort envers le bloc communal dans les années qui viennent et qu'il pourrait jusqu'à prendre la décision de faire de 2024 une année blanche en matière d'engagements nouveaux.

Une partie de cette somme est reversée par le département aux communes.

Pour chacune des deux dernières années, Mareil-le-Guyon s'est vu attribuer une allocation de l'ordre de 70K€ (25% du produit des impôts directs) au titre des droits de mutation.

Après la suppression de la taxe d'habitation, comment envisager nos investissements en toute sérénité si ces aides et allocations diminuent fortement ?

Si l'on exclut le recours à l'emprunt, il reste deux possibilités pour compenser toutes baisses d'aides ou d'allocations :

- différer un ou plusieurs investissements,
- augmenter la pression fiscale sur la taxe foncière !

Malgré tout nous devons avancer, nous avancerons et nous relèverons ensemble les défis qui s'annoncent. Citons les projets qui verront le jour puisque les dossiers sont « ficelés » :

- **Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, document qui fixera la vision du village à l'horizon 2040.

Avec l'aide de notre bureau d'études, la commission (PLU) a élaboré une synthèse du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), celle-ci figure dans *Le Petit Mareillois* dont je faisais état il y a quelques instants.

Un Plan de zonage et les premières dispositions du règlement et dispositions particulières d'aménagement seront présentés lors d'une réunion publique qui se tiendra probablement en mars prochain.

Cet exercice est d'autant plus délicat qu'il doit prendre en compte des documents supra communaux et toutes ces directives -parfois contradictoires- en terme de densification, lutte contre le changement climatique, lutte contre l'étalement urbain, Zéro Artificialisation Nette, zone d'accélération Enr, étude d'impact environnementale,.....

C'est ainsi qu'il nous faudrait prioriser la construction de collectifs au détriment de la maison individuelle, qu'il faudrait « verticaliser » pour éviter l'étalement urbain.

Cela risque de ne pas plaire à tout le monde.....Y compris à celui qui aura la charge d'appliquer le règlement, c'est-à-dire votre serviteur !

- Nous allons **réhabiliter une partie des trottoirs de la grande rue** : les financements sont prêts, la consultation des entreprises s'est achevée vendredi dernier, les travaux seront entrepris au début du printemps ;
- **Restauration de l'église Saint Martin** : un marché public portant sur la rénovation de la totalité des vitraux et la restauration du plancher de la chapelle a été lancé, l'analyse des réponses est en cours, nous espérons que les travaux seront entrepris courant du second trimestre ;
- Grâce à la subvention dite « produit des amendes de police » nous pouvons financer la **réalisation d'un abribus** route de Montfort, la pose est prévue courant avril ;
- Installation d'une **aire multi sports et d'une aire d'agrès** : ce projet d'une centaine de milliers d'euros n'est aujourd'hui que partiellement financé. L'ANS (Agence Nationale du Sport) a notifié la commune d'une subvention de 46 855€. Nous attendons la notification d'une subvention de 28 131€ de la Région Idf, dossier déposé en avril 2023, avant tout engagement de réalisation.

Vous le voyez, notre village bouge ! et je suis conscient qu'il y aurait tant d'autres choses à dire.

Bien sûr tout n'est pas parfait. Tout ne se passe pas toujours comme prévu ni au rythme souhaité mais l'important est de maintenir le cap et de poursuivre notre route pour que notre commune vous apporte, mes chers concitoyens, un cadre de vie de qualité.

Avant d'en terminer je souhaitais vous faire part de mon avis personnel concernant la vie politique qui ne doit être guidée que par l'intérêt public, moteur de nos décisions.

Il ne sert à rien de tenir des discours masquant la difficulté et de faire des effets d'annonces. Nous, vous avez besoin de vérité et d'action ! la récente actualité montre bien que les Français ne supportent plus les faux-semblants et les paroles sans conviction ou sans contenu.

C'est ensemble que nous accueillons 2024, alors je forme le vœu que nous sachions nous réjouir des bonnes surprises, que nous soyons solidaires face aux moins bonnes et que nous comprenions que les unes et les autres contribuent à la beauté de cette vie que nous avons le privilège de traverser ensemble et non pas simplement côte à côte.

Au nom de l'équipe municipale, du personnel communal et de moi-même, j'ai le plaisir sincère de vous souhaiter à toutes et à tous, une belle et heureuse année 2024,

Pour vous tous, vos familles, vos amis, vos relations,

Pour tous ceux qui, partout, œuvrent au service du bien commun et à notre sécurité,

Et pour notre Village, les Villages et Petites Villes de demain de notre Communauté de Communes Cœur d'Yvelines,

Faisons tous en sorte que 2024 soit une très belle année et elle le sera !

BONNE ANNEE et VIVE MAREIL-LE-GUYON !

Le Maire,
Michel LOMMIS